

Assistant social itinérant (F/H)

Synthèse de l'offre

Employeur :	DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES MAIL LUCIE AUBRAC 79000NIORT
Grade :	Assistant socio-éducatif
Référence :	O079210100211163
Date de dépôt de l'offre :	01/03/2021
Type d'emploi :	Emploi temporaire
Durée de la mission :	12 mois
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. 3 alinéa I dispositif 1 loi 84-53)
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	3
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	15/07/2021
Service d'affectation :	Direction Enfance Famille - Service action sociale généraliste

Lieu de travail :

Lieu de travail :	NIORT 79000 NIORT
--------------------------	----------------------

Détails de l'offre

Grade(s) :	Assistant socio-éducatif
Famille de métier :	Enfance, famille > Parentalité, familles et protection de l'enfance
Métier(s) :	Autre

Descriptif de l'emploi :

Le Département des Deux-Sèvres recrute par voie contractuelle pour une durée d'un an des ASSISTANTS SOCIAUX ITINÉRANTS (F/H) Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux Au nord de la Région Nouvelle-Aquitaine, entre Loire et océan, à 1h50 de Paris en TGV et 30 minutes du littoral, le Département des Deux-Sèvres bénéficie d'un environnement attractif et d'un cadre de vie agréable, connecté et dynamique. Le Département s'engage auprès de ses 370 000 habitants pour plus de proximité : haut débit pour tous, réussite éducative, attractivité, tourisme et soutien au développement équilibré des territoires. Le

Département innove sur son territoire et dans ses services : budget participatif de 2 millions d'euros, circuits courts pour la restauration, territoire d'expérimentation pour le service public de l'insertion, qualité de vie au travail et projet d'administration participatif.

Profil demandé :

Titulaire d'un Diplôme D'État d'assistant de service social, vous connaissez l'ensemble des dispositifs de l'action sociale, les dispositifs d'insertion et de formation, les fondements du système familial, les approches de dysfonctionnements familiaux, les problématiques sociales et familiales et les publics en difficultés. Travailler en équipe et en transversalité vous est familier. Vous maîtrisez les techniques d'entretien et l'utilisation de l'outil informatique. Vous faites preuve de discernement, de discrétion et savez réguler les situations conflictuelles. Organisé et rigoureux, vous possédez des qualités rédactionnelles reconnues.

Mission :

Affecté au sein de la direction enfance et famille, au service action sociale généraliste (ASG) et sous la responsabilité du chef de service, l'assistant social itinérant intervient sur l'ensemble du département, en priorité sur les remplacements de plus d'un mois des agents dont la maladie n'a pas pu être anticipée, pour assurer la tenue des rendez-vous permettant la continuité de l'accueil et de la réponse à apporter au public .

Ses interventions sont limitées au temps de remplacement ou de renfort défini par le chef de service.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du chef de bureau du territoire ou il exerce ses fonctions.

Vous aurez pour missions :

II / Intervention prioritaire sur les remplacements en l'absence de l'agent titulaire :

1. Accueillir, être à l'écoute du public en difficulté, informer et orienter,
2. Participer à la prévention et protection de l'enfance,
3. Accompagner la famille; pour l'accès aux droits fondamentaux et aux droits sociaux,
4. Protection de l'adulte vulnérable,
5. Aider et accompagner à l'insertion des bénéficiaires du RSA,
6. Collaborer à la prise en compte des situations sensibles (préventions des expulsions) et répondre aux affaires signalées ;

II / Intervention en renfort sur des fonctions d'assistant social/référent accueil (lorsque les remplacements prioritaires ne sont pas sollicités) :

1. Assure l'accueil des personnes sur rendez-vous ou dans l'urgence dans le cadre des interventions ponctuelles,
2. Intervient en renfort ou en remplacement (de courte durée, moins d'un mois) des professionnels chargés des accompagnements sociaux,
3. peut intervenir en complémentarité avec un travailleur social de l'équipe pour des situations nécessitant une évaluation complexe. (cette intervention en binôme doit faire l'objet d'une appréciation technique avec le chef de bureau ASG du territoire,
4. Effectue ses interventions en lien étroit avec le chef de bureau, les assistants sociaux chargés des accompagnements et les secrétaires chargées de l'accueil sur l'antenne médico-sociale.

Contraintes liées au poste :

- CDD d'un an à temps complet (39 heures par semaines) avec possibilité de prolongation,
- Placé à distance sous l'autorité hiérarchique directe du chef de service, mais en résidence administrative sur une antenne médico-sociale,
- Grande disponibilité et adaptabilité pour intervenir rapidement sur l'ensemble du département en fonction des besoins du service,
- Accueil et accompagnement du public en difficulté,
- Déplacements sur le territoire dont visites à domicile : permis de conduire indispensable
- Horaires réguliers avec amplitude variable selon les besoins du service,
- Rendre compte de son activité (statistiques).

Contact et informations complémentaires :

Si cette offre vous intéresse, adressez-nous votre candidature (CV et lettre de motivation) par mail à l'adresse suivante : recrutement@deux-sevres.fr Le Département s'engage dans une politique d'accueil des personnes reconnues travailleurs handicapés. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Sylvie CAILLAUD Chef du service action sociale généraliste – sylvie.caillaud@deux-sevres.fr

Téléphone collectivité : 05 49 06 79 79

Adresse e-mail : sylvie.caillaud@deux-sevres.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.